

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 R6 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein du Syndicat mixte des parcs du Tremblay et de Choisy Paris Val-de-Marne.

Le Conseil de Paris,

Vu la délibération 2020 DJS 144 relative Syndicats mixtes ouverts des parcs de Choisy-le-Roi Paris-Val-de-Marne et du Tremblay Paris-Val-de-Marne (94) - Fusion en un seul syndicat mixte ouvert, à compter du 1er janvier 2021,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 19 janvier 2021, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : La délibération 2020 R.280 est abrogée.

Article 2 : Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein du Syndicat mixte des parcs du Tremblay et de Choisy Paris Val-de-Marne (Comité syndical) :

- Christophe NAJDOVSKI
- Karim ZIADY
- Nathalie LAVILLE
- Delphine TERLIZZI
- Lamia EL AARAJE
- Nicolas BONNET OULALDJ
- Elisabeth STIBBE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO